



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Evaluation du contrat d'objectifs 2015 -2017 de l'Établissement public Parc national des Pyrénées

Rapport d'activités présenté
au conseil d'administration du 28 février 2017

Année 2016

A. Eléments de contexte : le Parc national des Pyrénées et ses orientations stratégiques

Le Parc national des Pyrénées est un établissement public de l'Etat à caractère administratif sous la tutelle du ministère en charge de la protection de la nature (direction de l'eau et de la biodiversité). Créé en 1967, il est le troisième en date des dix parcs nationaux français.

Sa zone de cœur s'étend sur 45 600 hectares dans dix-sept communes et son aire optimale d'adhésion couvre 200 500 hectares. La population résidente s'élève à 39 000 habitants localisés exclusivement dans l'aire optimale d'adhésion.

Dans l'aire d'adhésion, le parc national est un partenaire permanent de la vie locale. Une charte, projet concerté de territoire a été élaborée par le parc national et les acteurs des vallées, élus, socioprofessionnels, usagers et habitants. Elle définit les objectifs de protection du cœur du parc national et les orientations de mise en valeur et de développement durable des vallées : maintien de la qualité paysagère, aménagement des villages, soutien à la gestion des estives et à la valorisation des produits de l'agriculture locale, développement de l'activité forestière, gestion de l'accueil sur les grands sites touristiques, sensibilisation du public, conservation du patrimoine naturel et culture, préservation de la ressource en eau. Au 15 février 2016 (date de l'arrêté constatant les adhésions des communes à la charte du Parc national des Pyrénées), soixante-cinq communes ont choisi d'adhérer à la charte et d'être partenaires du parc national (quinze en Béarn, cinquante en Bigorre). Le 14 septembre 2016 Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées a pris un arrêté créant la commune nouvelle de Saligos en lieu et place des communes de Saligos et Vizos à compter du 1er janvier 2017. Ce nouvel arrêté portera à soixante-quatre le nombre de communes composant l'aire d'adhésion du Parc national des Pyrénées.

Cette charte est déclinée en plans d'actions pluriannuels ; un plan d'actions a notamment été acté pour la période 2013-2017.

Le parc national est implanté sur son territoire en six secteurs dont deux dans les Pyrénées-Atlantiques et quatre dans les Hautes Pyrénées et deux unités territoriales. L'établissement public a son siège à Tarbes dans les Hautes Pyrénées. Ses moyens, fin 2016, sont de soixante-treize emplois équivalents temps plein et demi travaillés.

Madame la Préfète des Hautes Pyrénées est le commissaire du gouvernement de l'établissement public du Parc National des Pyrénées.

Le Président du conseil d'administration est Monsieur Laurent GRANSIMON, maire de la commune de Luz-Saint-Sauveur. Il a été élu le 1er décembre 2015, date d'installation du nouveau conseil d'administration.

Le parc est transfrontalier avec le parc national espagnol d'Ordesa Mont – Perdu. Les deux parcs se sont engagés dans une coopération avec la signature, en 1988, d'une charte de coopération déclinée en plan d'action annuel, renouvelée fin 2010.

B. Le contrat d'objectif de l'établissement : évaluation par domaines d'activité pour l'année 2016

En cohérence avec le projet de territoire porté par la charte, le contrat d'objectifs 2015-2017 a été signé entre le Parc national des Pyrénées et le ministère en charge de la protection de la nature. A partir d'un diagnostic partagé, il définit des **objectifs majeurs** à atteindre et des **indicateurs** qui permettent d'apprécier la réalisation de chacun des objectifs.

Cette partie permet de préciser l'évaluation des réalisations par grands domaines d'activité pour l'année 2016, seconde année de mise en œuvre du contrat d'objectifs.

La présente évaluation du contrat d'objectif pour l'année 2016 vaut également rapport d'activité de l'établissement du Parc national des Pyrénées.

1 - Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activité	Actions, activités programmées dans le cadre du COB 2015-2017	Evaluation 2016
<p>1-1.</p> <p><i>Acquisition de connaissances</i></p>	<p>► Elaboration de la stratégie scientifique de l'établissement pour redéfinir et préciser les grands axes d'intervention du Parc national et les priorités en termes d'acquisition de connaissance pour la période de mise en œuvre de la charte</p>	<p>► Cette action a été réalisée en 2015. Cette stratégie scientifique sera déclinée en plan d'actions courant 2017.</p> <p>Dans la continuité de l'évaluation patrimoniale de la faune à enjeux réalisée sur les mammifères, les reptiles, les amphibiens et les oiseaux nicheurs, le travail s'est poursuivi sur les rhopalocères, odonates, poissons et coléoptères saproxyliques (<i>test d'une méthode pour les coléoptères</i>). La méthodologie a pris en compte de nouveaux critères, par rapport à ceux utilisés habituellement : intérêt phylogénétique, rôle écologique et sensibilité climatique des espèces. Ces évaluations visent à redéfinir les enjeux et priorités de connaissance sur les espèces. Ce travail servira de base à la définition précise des priorités d'action de connaissance sur les espèces remarquables pour le plan d'actions quadriennal de la charte. Cette deuxième phase de travail devrait être finalisée au printemps 2017.</p>



1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel <ul style="list-style-type: none"> ▪ sur les espèces et milieux emblématiques, rares du territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une évaluation patrimoniale des groupes et des grands types de milieux pour hiérarchiser les priorités de l'établissement • Actions d'amélioration de la connaissance ▪ sur la biodiversité ordinaire du territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du programme Atlas de biodiversité des communes (ABC) en collaboration étroite avec les partenaires scientifiques et naturalistes du territoire de manière à mieux connaître l'état de cette biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Parc national a poursuivi son programme de connaissance des espèces à enjeux. S'agissant de la faune, des inventaires ont porté principalement sur l'euprocte et les oiseaux rares d'altitude. Les suivis ont été réalisés sur le gypaète, le percnoptère, le vautour fauve, le milan royal, le grand tétras, le lagopède, la perdrix grise, la chouette de Tengmalm (Béarn) les oiseaux communs d'altitude, les chiroptères, l'isard, le bouquetin, l'ours et le sanglier. Concernant la flore les inventaires et suivis se sont poursuivis. Ils ont porté sur l'adonis des Pyrénées, l'androsace des Pyrénées, l'aster des Pyrénées, la bordère des Pyrénées, la saponaire à feuilles de pâquerette et la vesce argentée. Quelques taxons particuliers de fonge liés aux forêts à forte naturalité ont également fait l'objet d'inventaires spécifiques (<i>Lobaria amplissima</i>, <i>Lobaria scrobiculata</i>, <i>Lobaria virens</i> et <i>Letharia vulpina</i>). Par ailleurs, le programme de conservation de la subulaire aquatique dans la réserve du Néouvielle s'est poursuivi. Le Parc national s'est investi dans un certain nombre de programmes de recherche (cf. chapitre recherche). ▶ En 2016, onze communes ont été concernées par le programme des atlas de la biodiversité communale. Chaque commune engagée dans ce programme fait l'objet d'inventaires naturalistes pendant trois ans. Le parc national assure la coordination générale du programme et conduit l'inventaire de certains groupes taxonomiques (<i>flore vasculaire, avifaune, lichens, ...</i>) en mobilisant les compétences naturalistes de ses agents. L'étude d'autres groupes (<i>invertébrés, bryophytes, champignons.</i>) est placée sous la responsabilité de partenaires associatifs (<i>association des amis du parc national</i>) ou d'experts régionaux (<i>conservatoires d'espaces naturels d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées et conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées</i>). Des membres du conseil scientifique collaborent au projet, ainsi que des naturalistes amateurs locaux. Chacun parcourt les différentes communes avec l'objectif de recenser le maximum d'espèces dans le groupe qu'il étudie en notant à minima le lieu de l'observation, la date, l'espèce et le (ou les) observateur(s). L'ensemble des données collectées par le réseau d'observateurs ainsi constitué atteint depuis 2012 plus de 54 800 données portant sur 4 400 taxons différents.

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<p>► Acquisition de connaissances sur les changements globaux, les facteurs ou impacts qui pèsent sur la biodiversité du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractérisation des réseaux écologiques du territoire pour accompagner l'ajustement spatial de l'aire de répartition que les espèces sont d'ores et déjà en train d'accomplir. 	<p>L'ensemble des données collectées à un niveau communal fait l'objet d'une valorisation spécifique sous la forme d'un document de synthèse illustré d'une soixantaine de pages et intitulé « <i>atlas de la biodiversité communale de la commune X</i> ». Après la commune d'Ayros-Arbouix dont l'atlas a été publié début 2016, deux nouveaux atlas ont été rédigés dans le courant de l'année concernant les communes de Bazus-Aure et de Gaillagos dans les Hautes-Pyrénées. La publication devrait intervenir dans le courant du premier trimestre 2017.</p> <p>► Conformément à la stratégie scientifique, le Parc national des Pyrénées s'est associé au Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et à la Réserve naturelle régionale du Pibeste-Aoulhet pour déposer une demande de subvention auprès des instances régionales, afin de répondre aux engagements nationaux et régionaux sur les trames écologiques. Dans ce cadre, le projet Adaptation des Territoires (<i>ADAP'TER</i>) a été déposé en 2015 avec un financement à hauteur de 580 000,00 € sur trois ans.</p> <p>Les partenaires ont prévu les actions suivantes dans le cadre de ce programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les trames vertes et bleues à l'échelle du Parc national des Pyrénées, consolider la méthode régionale pour accompagner le territoire et ses acteurs dans la prise en compte des trames écologiques, - effectuer un travail spécifique concernant la pollution lumineuse et sa prise en compte dans les trames écologiques à l'échelle du Parc national des Pyrénées et du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, - caractériser de façon fonctionnelle la trame des milieux ouverts du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et la trame des milieux fermés de la réserve naturelle régionale du Pibeste-Aoulhet et du Parc national des Pyrénées. <p>Les travaux ont été initiés, en 2016, dans les trois domaines présentés. Ce travail s'étalera sur trois ans avant que des résultats finaux viennent conclure le projet. Néanmoins, concernant la pollution lumineuse, un travail de modélisation a été réalisé qui a permis l'identification d'une trame sombre à l'échelle du territoire (<i>zone cœur et aire optimale d'adhésion</i>) à partir de données réelles d'éclairage et avec une précision encore jamais atteinte à ce jour. Ce volet a été développé dans le cadre de la mise en œuvre des atlas de la biodiversité communale, en partenariat étroit avec des associations naturalistes et des experts locaux.</p>

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de sciences participatives ou d'outils de collaboration spécifiques. ▪ Renforcement des suivis sur les changements globaux. ▪ Amélioration des protocoles de suivi de manière à les rendre plus robustes. 	<p>En termes d'éducation à l'environnement et au développement durable, il faut aussi citer la participation du Parc au projet « <i>Sauvage de ma rue</i> » avec le muséum national d'histoire naturelle.</p> <p>Le suivi sur les glaciers, les combes à neige, les lacs d'altitude et les oiseaux d'altitude se sont poursuivis. Pour ces deux derniers, le suivi s'inscrit dans une démarche inter-parcs. : du fait de leur mise en place récente, il n'est pas possible d'en tirer pour l'instant des éléments tangibles. Le suivi des glaciers initié depuis l'année 2000 montre par contre que le cycle 2015-2016 est déficitaire. Les glaciers poursuivent leur diminution en longueur et en volume.</p> <p>Dans le contexte du renforcement de la connaissance de l'impact du changement climatique, le parc national est devenu partenaire d'un projet POCTEFA de mise en place d'un observatoire des lacs d'altitude à l'échelle transfrontalière des Pyrénées. Ce projet qui a été accepté à la fin du printemps 2016 n'a fait que démarrer en 2016. Dans le contexte de la valorisation de l'action du Parc national des Pyrénées sur le changement climatique un poste a été créé en fin d'année pour coordonner les actions de suivi, valorisation et de recherche sur cette thématique. Il sera mis en place au 1er janvier 2017.</p> <p>Le protocole de suivi du lagopède au chant piloté par l'office national de la chasse et de la faune sauvage a été abandonné par le Parc national des Pyrénées qui servait de site expérimental d'étude. Après analyse statistique, le protocole s'est révélé inefficace pour détecter d'éventuelles tendances de populations en raison de la mauvaise détectabilité des oiseaux. Aussi, le PNP a initié la réalisation d'une cartographie des sites d'hivernage du lagopède, espèce indicatrice des milieux d'altitude, à travers la recherche d'indices de présence sur le terrain. Ce suivi engagé sur le long terme permettra de suivre les premières conséquences du changement climatique en limite d'aire de répartition de l'espèce et d'identifier les zones d'interaction avec les activités humaines (<i>abords de stations de ski...</i>) afin d'engager un travail de sensibilisation.</p> <p>2016 est l'année de la mise en place des IPS (<i>Index population size</i>) isards sur le territoire du PNP. L'objectif de ce suivi, validé en inter-parcs avec l'appui de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, sera de détecter des tendances de populations avec + ou - 10 % de marge d'erreur sur une période de trois ans dans chacune des six vallées du Parc national des Pyrénées.</p> <p>Dix-huit circuits de comptages, répétés quatre fois, ont ainsi été définis et parcourus pour la première fois en 2016. Un rapprochement avec les fédérations départementales des chasseurs est envisagé afin d'harmoniser les méthodes de comptages et de mutualiser les moyens.</p>



1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des analyses et valorisation de la connaissance. ▪ Poursuite du programme de veille sanitaire sur la faune sauvage. 	<p>Les actions du Parc national des Pyrénées ont donné lieu à des restitutions des travaux réalisés lors de huit colloques scientifiques nationaux (5) ou internationaux (3) sur les sujets suivants : <i>démarche des atlas de la biodiversité communale, programme subulaire, réintroduction du bouquetin (3), outils de suivi de la reproduction des rapaces, paléo-environnement, stratégie scientifique du Parc national des Pyrénées.</i></p> <p>La convention entre le Parc national des Pyrénées et le laboratoire des Pyrénées et des Landes a été renouvelée au titre de l'année 2016. Dans ce cadre, trente-sept autopsies ont pu être réalisées suite à la découverte et à la récolte de cadavres sur le territoire du Parc national des Pyrénées par les agents de terrain.</p> <p>La distribution annuelle des analyses est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sept nécrophages, - huit oiseaux, - quinze ongulés, - sept petits mammifères. <p>Les faits marquants de l'année 2016 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la découverte d'un vautour fauve mort sur la commune d'Arbéost, victime d'un tir mortel de carabine. Le projectile a été retrouvé lors de l'autopsie et un procès-verbal contre X a été dressé par les gardes du val d'Azun, - pas de nouveau cas d'isard séropositif à la pestivirus relevé à l'ouest de la vallée de Cauterets témoignant d'une pause dans la progression de la maladie vers l'ouest de la chaîne. A noter que la population de Cauterets ne semble pas avoir souffert de l'arrivée de la maladie, fait exceptionnel dans les Pyrénées, puisque la démographie de la population est bonne et le nombre de cadavres récoltés constant, - la récupération d'un cadavre de milan royal en vallée d'Ossau intoxiqué par une dose létale au Carbofuran. <p>L'analyse des résultats en toxicologie laisse apparaître un pourcentage de résultats positifs important aux anticoagulants. La principale molécule mise en évidence est la bromadiolone avec dans certains cas des doses reconnues toxiques.</p>

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Acquisition de connaissance sur le patrimoine paysager <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventaire des points noirs paysagers en vue de mettre en œuvre un programme de résorption ou à des diagnostics sur de sites pilotes ou en démarche ABC. ▶ Acquisition de connaissance sur le patrimoine culturel <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventaire standardisé du patrimoine matériel à l'échelle communale en collaboration étroite avec les deux régions. ▪ Structuration des partenariats avec le monde associatif. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un premier inventaire a été réalisé par les agents du Parc national des Pyrénées. Quatre-vingt-cinq points noirs ont été identifiés en zone cœur. Pour chaque élément, une photographie, une localisation, un type, une activité liée, une description et des propositions d'actions ont été fournis. La typologie des points noirs a été stabilisée. Un diaporama et un tableau de synthèse ont été fournis aux services et aux unités territoriales du Parc afin de partager l'information collectée et d'engager la résorption des points noirs, soit dans le cadre d'actions spécifiques, soit dans le cadre d'autres programmes (<i>requalification de sites, hélicoptages, ...</i>). En 2016, quinze points noirs identifiés ont été résorbés. En outre, huit nouveaux points noirs ont été identifiés par les agents de terrain du Parc national des Pyrénées ou des partenaires dans le cadre de l'inventaire continu qui a été mis en place. Une analyse des évolutions des paysages sur le long terme et dans les cinquante dernières années a été réalisé sur les communes de Gaillagos et Bazus-Aure, dans les Hautes-Pyrénées, dans le cadre du travail sur les atlas de la biodiversité communale. ▶ Dans le principe, cette phase d'inventaire est conçue, s'agissant de patrimoine culturel, de façon partenariale en favorisant l'échange de données plutôt que la constitution d'un corpus de données propres à l'établissement et gérées par lui. <p>Pour 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données générées par les gardes sur le secteur de la vallée d'Ossau ont été en partie saisies dans le module conçu avec la direction régionale des affaires culturelles Nouvelle Aquitaine. - Par ailleurs, le service régional de l'inventaire de la région Occitanie est partenaire d'une mission d'inventaire des ponts de la commune de Gèdre en collaboration avec une association locale de connaissance du patrimoine. Les données ont été structurées en 2016 et un début de saisie a été effectué. - Sur la commune de Louvie - Soubiron, une expérimentation est menée en matière de connaissance et de valorisation du patrimoine toponymique. Pour 2016, une première phase d'enquête a été mise en œuvre. <p>Le travail au plus près du monde associatif se poursuit ; de nouveaux contacts sont établis en Béarn avec l'Office du meuble béarnais avec lequel a été imaginé une première phase d'inventaire.</p>

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>1-1.</p> <p><i>Acquisition de connaissances</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de la mise à disposition et la standardisation des données d'enquêtes orales sur le patrimoine immatériel. <p><i>Moyens nécessaires</i> : création de deux nouveaux postes de techniciens patrimoine pour soutenir la mise en œuvre de ce programme d'acquisition de connaissance, améliorer la récolte des données et développer le partenariat et la collaboration sur le volet connaissance avec les acteurs locaux.</p>	<p>► Le partenariat avec la Région Occitanie et l'association « <i>Nosauts de Bigorra</i> » se poursuit et donne lieu au recueil de données normalisées pour le patrimoine immatériel, notamment le patrimoine linguistique. En 2016, le travail sur la commune de Gèdre a donné lieu à la réalisation d'un film d'inventaire.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du second schéma de réorganisation (<i>technicien patrimoines de l'unité territoriale de Bigorre, technicien patrimoines de l'unité territoriale Béarn et chef du secteur d'Aspe</i>) seul le poste de l'unité territoriale Bigorre a été pourvu au mois de mai 2016, rendant ainsi progressivement opérationnelle, la création des unités territoriales sur la thématique du patrimoine naturel. Le deuxième poste (un mi-temps) de l'unité territoriale Béarn sera pourvu au 1er janvier 2017.</p> <p>Dans le contexte de la montée en charge de l'action du Parc national des Pyrénées sur le changement climatique et les trames écologiques, un poste a été créé en fin d'année au sein du service Connaissance du patrimoine naturel et culturel pour coordonner les actions de suivi, valorisation et de recherche sur cette thématique. Il sera mis en place au 1er janvier 2017.</p>
<p>1-2.</p> <p><i>Administration et diffusion des connaissances</i></p>	<p>► Développement du système d'information géographique de l'établissement dans un objectif de meilleure diffusion des données, tant en interne qu'après des partenaires de l'établissement</p>	<p>► Les données structurées dans le système d'information géographique du Parc national des Pyrénées sont fournies à la demande et dans le cadre des portés à connaissance. Le catalogue des données géographiques du Parc national des Pyrénées a été mis à jour et les données non sensibles sont directement téléchargeables via le web (<i>instances de géo source mises en place par Parcs nationaux de France</i>).</p> <p>L'ensemble des données collectées en 2015 par les agents du Parc national des Pyrénées et des partenaires et saisies dans l'outil de saisie mis en place en inter-parcs ont été transmises, en 2016, au système d'information sur la nature et les paysages.</p> <p>Les données saisies dans l'application « <i>rapaces</i> » du Parc national des Pyrénées sont disponibles en temps réel et les zones à enjeux peuvent être mises à disposition des acteurs sur le territoire.</p> <p>Un outil de saisie des données produites dans le cadre des comptages IPA et IPS Isards mis en place en 2016 a été développé. Les données collectées par les agents de terrain ont pu être saisies dans cet outil.</p> <p>En outre, les données collectées par les agents de terrain dans le cadre de l'inventaire des gîtes à chiroptères ont été synthétisées afin que les enjeux liés à la présence d'un gîte et aux espèces inventoriées puissent être portés à connaissance.</p>

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>1-2.</p> <p><i>Administration et diffusion des connaissances</i></p>	<p>► Vers un tableau de bord commun des données patrimoniales des parcs nationaux.</p>	<p>► La mise en place du tableau de bord des données patrimoniales est envisagé dans un cadre inter-parcs (<i>projet «synthèse» porté par le Parc national des Ecrins</i>).</p>
<p>1-3.</p> <p><i>Contribution à des programmes de recherche</i></p>	<p>► Accueil et l'utilisation du territoire du Parc national des Pyrénées par la recherche</p>	<p>► Plusieurs actions de recherche que le Parc national a initiées ou soutenues activement méritent d'être recensées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuite de la troisième année du travail de thèse sur l'analyse des comportements du vautour fauve, avec le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier, la thèse étant financée pour partie par le Parc national des Pyrénées. La thèse se terminera en août 2017, - accueil du thésard CIFRE sur l'analyse du comportement du bouquetin à partir du mois de juillet 2016; cette thèse est réalisée en collaboration avec un laboratoire de recherche toulousain, le CEFS (comportement et écologie de la faune sauvage). La thèse est financée pour moitié par le Parc national des Pyrénées et pour l'autre par le ministère en charge de la recherche. Le thésard est hébergé dans les locaux du Parc national des Pyrénées, - démarrage de la thèse sur l'analyse des communautés d'oiseaux de montagne en vue de comprendre les mécanismes de répartition des espèces piloté par le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier. Le Parc national est site d'expérimentation et met à disposition ces données de suivi sur les oiseaux d'altitude et apporte une aide logistique, - la poursuite du programme de recherche interdisciplinaire sur la subulaire coordonné par le Parc national a permis de faire avancer la connaissance sur la génétique et les possibilités de reproduction de l'espèce. Le suivi s'est poursuivi. En 2017 il est envisagé un travail d'analyse statistique pour caractériser les variations observées, - les travaux sur l'analyse de la diversité génétique des bouquetins réintroduits se sont poursuivis. Ils confirment que cette diversité est très faible et qu'il faudra enrichir autant que possible cette diversité en diversifiant la provenance des individus, - en matière d'archéologie pastorale, les actions de recherches à proprement parler ont marqué en 2015 une phase de pause destinée à l'élaboration en 2016 d'un ouvrage à destination du grand public qui présente une synthèse des travaux. L'édition a été soutenue financièrement et techniquement par le Parc national,

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>1-3.</p> <p><i>Contribution à des programmes de recherche</i></p>		<ul style="list-style-type: none">- le Parc national a financé un travail relatif aux recherches archéologiques sur le secteur de Troumouse avec des résultats particulièrement intéressants. Le site découvert représente le seul habitat d'altitude fouillé de l'âge du bronze pour les Pyrénées centrales et occidentales. Ce serait un site archéologique majeur pour les Pyrénées,- un partenariat développé avec le laboratoire GEODE a permis de financer 8 travaux de recherche grâce au fond du dispositif de l'observatoire homme - milieu de la vallée de Vicdessos et de la haute vallée des gaves. Le Parc national participe au comité de sélection des propositions de recherche,- le Parc national a poursuivi son implication active dans le programme de caractérisation génétique des populations de pics à dos blanc Pyrénéen. Il a financé l'intervention d'un arboriste grimpeur ornithologue qui a permis de capturer deux individus et de récolter des plumes. Les analyses génétiques sont en cours. <p>Le parc national est enfin associé depuis 2016 à d'autres programmes de recherche comme le projet REPLIM qui s'inscrit dans une approche franco-espagnol (<i>dossier POCTEFA sur fonds INTERREG</i>). Ce projet a pour objet de construire un réseau d'instrumentation et de suivi des lacs et tourbières au regard des changements globaux.</p>

Indicateurs

Indicateurs 1 - 1	2015	2016	2017
1-1a : nombre de protocoles d'acquisition des connaissances, d'études et de programmes de recherche impliquant le parc national (<i>dont trois programmes qui portent en tout ou partie, sur les changements climatiques, la transition énergétique et la conservation de la biodiversité</i>)	Prévisionnel : 37 Réalisé : 45	Prévisionnel : 38 Réalisé : 45	38

Indicateurs 1 - 2	2015	2016	2017
1-2a : nombre de données transférées annuellement au SINP	Prévisionnel : 10 000 Réalisé : 24 310	Prévisionnel : 10 000 Réalisé : 21 867	10 000
1-2b : mise en place d'une cartographie dynamique pour l'accès aux données patrimoniales mises à la disposition du public (<i>si pas disponible sur SINP-MNH</i>)	Prévisionnel : oui Réalisé : non	Prévisionnel : oui Réalisé : non	oui
1-2c : taux de réponse aux demandes de portés à connaissance dans le cadre des projets, plans et programmes portés par l'Etat ou les collectivités	Prévisionnel : 100 % Réalisé : 100 %	Prévisionnel : 100 % Réalisé : 100 %	100 %

Indicateurs communs 1 - 1 / 1 - 2 / 1 - 3	2015	2016	2017
1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné + part du personnel administratif</i>) - tous protocoles, études et programmes confondus par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 18 % Réalisé : 20,57 %	Prévisionnel : 18,95 % Réalisé : 15,01 %	18,95 %
1b : % des coûts afférents hors masse salariale (<i>tous protocoles, études et programmes confondus</i>) par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 18,80 % Réalisé : 15 %	Prévisionnel : 14,20 % Réalisé : 13,10 %	14,60 %

2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activité	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;">2-1.</p> <p style="text-align: center;"><i>Surveillance du territoire et des usages</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participation aux plans de contrôle inter services mis en place à l'initiative des préfets de département ou dans le cadre des missions interservices de l'eau et de la biodiversité. ▶ Participation à la coordination des contrôles et des polices de l'environnement, mise en place d'actions communes. ▶ Structuration interne de la police administrative pour l'instruction et la délivrance des actes administratifs ainsi que leur suivi ▶ Formation des agents pour la montée en puissance de la police administrative 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Parc national des Pyrénées a participé, dans les départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, aux plans de contrôle initiés par les missions inter services de l'eau et de la biodiversité sur les thèmes suivants : contrôle de la réglementation du parc national, contrôle de la pêche, contrôle du camping et notamment des campings cars, contrôle des zones de quiétude de la faune sauvage. ▶ Des actions interservices de contrôles ont été mises en œuvre dans tous les secteurs, avec selon les enjeux territoriaux, les services de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, de l'office nationale des forêts, de la gendarmerie nationale... Le Parc national des Pyrénées participe aux MIPE et MISEN des départements des Pyrénées Atlantiques et des Hautes-Pyrénées ▶ Le dispositif d'instruction et de délivrance des autorisations du directeur est désormais organisé en mode partagé et a bien fonctionné sur cette première année de mise en place. Trois cent quarante-cinq autorisations ont été délivrées. Deux réunions de coordination interne en matière de polices ont été mises en place afin d'harmoniser les pratiques d'un secteur à l'autre et de faciliter la cohérence de l'établissement. ▶ Action réalisée en 2015
<p style="text-align: center;">2-2.</p> <p style="text-align: center;"><i>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Restauration, réhabilitation écologique pour améliorer l'état de conservation des patrimoines ; Mise en place d'actions de gestion (<i>tourbières, re végétalisation avec flore locale,...</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les tourbières du Néouvielle (<i>passade d'Aumar</i>) et du Cayan ont fait l'objet de mise en défens cette année en vue de favoriser leur restauration naturelle. En parallèle, l'étude initiée en 2012 sur le site du Cayan a été reconduite six ans après l'état des lieux. Il avait été question de mesurer la résilience de l'écosystème tourbeux suite à une mise en défens d'une partie de la zone humide de manière à la soustraire du piétinement des bovins à l'origine de la dégradation de la couverture végétale et de la mise à nue de l'histosol. L'expérience s'est révélée être très concluante puisque la surface en sol nu à presque entièrement disparue au profit des sphaignes notamment. Cette mesure de gestion est donc efficace et pourra être reconduite ailleurs si des dégradations similaires sont observées.

2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>2-2. <i>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</i></p>	<p>► Restauration de populations d'espèce (<i>subulaire aquatique, bouquetin ibérique ...</i>).</p>	<p>Un chantier de re végétalisation des anciennes douanes du Pourtalet a été mené par les agents du Parc national. Cette opération a été réalisée avec l'appui technique du conservatoire botanique Pyrénées – Midi Pyrénées. L'objectif des travaux est de stimuler la colonisation par la végétation du sol laissé à nu (environ 400 m²) et ainsi éviter les phénomènes d'érosion tout en améliorant l'aspect esthétique du terrain.</p> <p>Enfin le Parc national a participé dans le cadre de l'animation de la CATZH Pyrénées centrales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration du plan de gestion simplifié du lac de Soum en vue de définir les actions de préservation et de valorisation de cette zone humide située sur la commune d'Arrens-Marsous. - la réflexion en vue de restaurer la zone humide d'Aucun dénommée la Hiasse. <p>► Le programme de conservation de la subulaire aquatique (<i>Subularia aquatica</i>) : Il a été initié en 2012 suite au constat d'une rapide diminution des effectifs de l'espèce au sein de la réserve du Néouvielle. Dès lors, plusieurs axes de travail ont été engagés pour tenter d'enrayer la probable disparition de l'espèce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - axe 1 : limnologie et géochimie de la Laquette inférieure de la réserve du Néouvielle en relation avec l'habitat de la subulaire, - axe 2 : suivi démographique des populations locales et recherches à l'échelle mondiale des facteurs d'influence de la subulaire, - axe 3 : variabilité génétique de l'espèce intra- et inter-populations, - axe 4 : Conservation <i>in-</i> et <i>ex-situ</i>. <p>D'importants résultats ont été acquis à ce jour dans les différents axes proposés. Un programme de conservation 2016-2018 est en cours de rédaction.</p> <p>► Programme de réintroduction du bouquetin ibérique : Vingt bouquetins ont été lâchés sur la commune de Gavarnie-Gèdre en 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - six le 8 avril 2016 (<i>trois mâles, trois femelles</i>), - quatorze le 2 novembre 2016 (<i>quatre mâles, dix femelles</i>). <p>Au total, sept mâles et treize femelles ont ainsi été lâchés en 2016 portant à quatre-vingt-trois (<i>trente-trois mâles, cinquante femelles</i>) le nombre d'individus introduits sur le territoire du Parc national des Pyrénées depuis le début du programme en 2014.</p>

2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>2-2.</p> <p><i>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</i></p>	<p>► Actions de conservation des espèces faisant l'objet de plans nationaux d'action (<i>aster, gypaète, percnoptère, vautour fauve, desman, ours, chauves souris, etc....</i>).</p>	<p>Résultat de première importance, la constatation du taux de survie de 85 % des individus lâchés. Il est à mettre en relation avec un excellent état corporel de l'ensemble des bouquetins réintroduits. Treize naissances ont été enregistrées depuis le début du programme (<i>une en 2015, douze en 2016</i>). Le taux de reproduction (<i>ratio cabris/femelle</i>) de 0,36 en 2016, est tout à fait conforme à ce que l'on peut attendre d'une population introduite dans un nouvel environnement. Ces éléments plaident en faveur d'une adaptation réussie de l'espèce au milieu pyrénéen.</p> <p>Plusieurs actions scientifiques sont engagées en collaboration avec le monde universitaire et de la recherche. Sont notamment en cours de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une thèse CIFRE, engagée en 2016, en collaboration avec l'institut national de la recherche agronomique de Toulouse sur l'étude du comportement spatial des bouquetins dans les Pyrénées, - une étude visant à connaître le pool génétique fondateur et ses évolutions au cours du temps dans une préoccupation de gestion de la variabilité génétique garante du succès du programme de réintroduction sur le long terme. Cette étude atteste pour l'heure d'un faible niveau de diversité génétique de la population introduite. Elle vise à être poursuivie avec les futurs animaux introduits, - une étude du régime alimentaire du bouquetin, - un suivi sérologique des isards présents sur les zones de lâcher, espèce sentinelle du fait de sa proximité spécifique, permettant d'assurer une veille sanitaire indirecte du bouquetin. <p>► Le parc national s'est impliqué fortement dans la mise en œuvre des plans ou stratégie d'actions du desman (<i>programme LIFE +</i>), de l'ours, du gypaète, du percnoptère, du grand tétras, du vautour fauve et des chauves-souris. En ce qui concerne le gypaète et le percnoptère, en complément du suivi de la reproduction de ces deux espèces, le Parc donne chaque année des préconisations sur près de deux cent ans héliportages, en vue d'assurer la quiétude de la reproduction des oiseaux.</p> <p>C'est tout l'enjeu de la mise en place de l'application web ALAIR (<i>application pour la localisation des aires de rapaces</i>) élaborée par les services du Parc national des Pyrénées en 2015. Il s'agit là d'une base de données fonctionnelle pour le suivi de la reproduction des grands rapaces et la gestion de leurs sites de reproduction.</p>

2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>2-2.</p> <p><i>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</i></p>	<p>► Gestion des espèces / usages :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ indemnisation des dommages d'ours sur son territoire sous l'égide de sa commission d'indemnisation des dégâts d'ours. 	<p>En effet, cet outil vise à connaître et faire connaître en temps réel les sites de reproduction utilisés par les grands rapaces aux utilisateurs de l'espace afin d'assurer leur quiétude. 2016 constituait l'année de test de l'outil par les équipes de terrain. Le test étant concluant, le Parc national des Pyrénées est entré en fin d'année dans la phase de mise à disposition de l'outil aux utilisateurs de l'espace aérien après signature d'une convention. La démarche a ainsi été initiée avec les quatre sociétés d'hélicoptères engagées sur le territoire pour une signature de convention prévue début 2017.</p> <p>Concernant le desman, le Parc a mené, avec l'appui du conservatoire des espaces naturels Midi-Pyrénées, des opérations de capture en rivière dans les vallées de Luz Saint Sauveur et d'Aure. Ces opérations n'ont pas été fructueuses. La caravane desman a été réalisée en vallée des gaves et a suscité un réel engouement des valléens. Une journée de sensibilisation des socio-professionnels et des usagers des milieux aquatiques a été réalisée à l'occasion de la caravane desman, réunissant vingt-huit participants (<i>accompagnateurs en montagne, guides canyons, conseiller technique canoë kayak, sociétés hydroélectrique, membres d'associations environnementales et techniciens rivière</i>). Enfin, le projet de neutralisation des points noirs a été étudié. La piste du traitement expérimental du lactosérum en sortie des cabanes fromagères ressort comme prioritaire avec une action envisagée en 2017 sur le plateau de Bious (<i>commune de Laruns - Pyrénées Atlantiques</i>).</p> <p>► Le Parc national des Pyrénées a réalisé treize constats en 2016. Trois dossiers ont déjà été indemnisés, et trois autres dossiers indéterminés seront examinés en commission d'indemnisation des dégâts d'ours le 26 janvier 2017. L'année 2016 a été marquée par un dérochement important en vallée de Luz Saint Sauveur, concernant cent-trente-deux brebis appartenant à quatre éleveurs. Une procédure exceptionnelle d'indemnisation complémentaire pour gros dégâts a été déclenchée, et sera examinée par la commission d'indemnisation des dégâts d'ours de janvier 2017. Cent-trente-quatre ovins ont fait l'objet d'une indemnisation, pour un montant de 23 308,00 € (<i>y compris le dérochement, mais non compris l'indemnisation complémentaire pour gros dégâts</i>).</p>

2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>2-2.</p> <p><i>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ mise en place d'actions innovantes pour une meilleure protection des troupeaux dans le cadre des diagnostics de vulnérabilité. ■ action pour une meilleure cohabitation entre les vaitours fauves et le pastoralisme, notamment en s'impliquant dans la mise en place d'un réseau de placettes d'équarrissage. <p>▶ Participation à des actions de conservation, de protection ou de restauration des éléments les plus remarquables du patrimoine paysager et culturel</p> <p>▶ Elaboration des premiers plans d'action paysagers</p>	<p>Le parc national a poursuivi son implication dans le diagnostic de vulnérabilité sur quatre estives. Les actions d'améliorations de la communication avec les partenaires agricoles et pastoraux, par l'envoi de sms, se sont affiné, avec l'ajout de destinataires et la mise en place de sms récapitulatifs toutes les deux semaines, à partir de 2017.</p> <p>Aucune action n'a été réalisée en 2016.</p> <p>▶ Pas d'action particulière menée en 2016, hormis le financement de certaines actions de restauration du patrimoine culturel</p>
<p>2-3.</p> <p><i>Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager</i></p>	<p>▶ Elaboration des premiers plans d'action paysagers</p>	<p>▶ Le parc national des Pyrénées a accompagné la communauté des communes des Véziaux d'Aure dans la réponse à l'appel à projets du ministère en charge de l'environnement, sur les plans de paysage (étude préliminaire, présentation de la démarche, montage du dossier). La communauté des communes a été lauréate de l'appel à projet et s'est lancée dans la démarche en 2016, avec l'appui technique du Parc national des Pyrénées. Fin 2016, la première phase du plan de paysage (diagnostic prospectif et enjeux) a été finalisée par le bureau d'études qui a été mandaté par la communauté des communes.</p> <p>En 2016, le Parc national des Pyrénées a en outre rédigé un cahier des charges pour la réalisation d'un plan de paysage transfrontalier sur le site « Pyrénées – Mont-Perdu » inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Ce cahier des charges doit être validé par les partenaires espagnols en vue de la réalisation d'un plan de paysage dans le cadre du projet POCTEFA « PMPPM2 ».</p>

Indicateurs

Indicateurs 2 - 1	2015	2016	2017
surveillance milieux terrestres			
2-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné</i> + <i>part du personnel administratif</i>) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 6,45 % Réalisé : 6,10 %	Prévisionnel : 6,30 % Réalisé : 5,79 %	6,30 %
2-1b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 2,30 % Réalisé : 2,60 %	Prévisionnel : 2,38 % Réalisé : 1,60 %	2,43 %

Indicateurs 2 - 2	2015	2016	2017
2-2a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné</i> + <i>part du personnel administratif</i>) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 5,16 % Réalisé : 5,10 %	Prévisionnel : 6,10 % Réalisé : 4,90 %	6,10 %
2-2b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 2,53 % Réalisé : 2,05 %	Prévisionnel : 2,62 % Réalisé : 2,70 %	2,68 %
2-2c : Taux de réalisation des actions du programme d'action pluriannuel de la charte en rapport avec cette activité	Prévisionnel : 30 % Réalisé : 50 %	Prévisionnel : 60 % Réalisé : 55 %	100 %

Indicateurs 2 - 3	2015	2016	2017
2-3a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné</i> + <i>part du personnel administratif</i>) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 0,64 % Réalisé : 0,80 %	Prévisionnel : 1,00 % Réalisé : 1,08 %	1,00 %
2-3b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 2,53 % Réalisé : 2,10 %	Prévisionnel : 2,62 % Réalisé : 1,90 %	2,68 %
2-3c : taux de réalisation du programme d'action pluriannuel de la charte en rapport avec cette activité	Prévisionnel : 30 % Réalisé : 30 %	Prévisionnel : 50 % Réalisé : 60 %	70 %

3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activité	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;">3-1.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles (dont mesures agri environnementales et autres mesures du second pilier de la politique agricole commune, prairies fleuries, contrats Natura 2000, ...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en place d'aides financières aux agriculteurs ▶ Mise en place de mesures agri environnementales ▶ Déploiement de la marque en faveur des produits d'élevage, laitiers et fromagers ainsi que du miel (cf. <i>focus spécifique</i>). ▶ Elaboration de doctrines pour cadrer les pratiques de reconquête des landes (<i>écobuage, débroussaillage</i>). <p>Moyens nécessaires : Deux nouveaux postes de techniciens agri environnementaux devraient être créés pour mettre en œuvre ce programme d'actions et améliorer la technicité dans ce domaine et la présence du parc national sur le territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'intervention du parc national s'est concentrée sur les opérations de portages pour les bergers et transhumants (héliportages et muletage), en partenariat avec le commissariat au massif, ainsi que pour la lutte alternative contre les micromammifères en prairies naturelles. ▶ Le Parc national des Pyrénées a répondu aux appels à projets lancés par les conseils régionaux, en vue de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales. En Nouvelle Aquitaine, le projet du parc national a été validé pour sa partie estive. Un premier contrat de cent hectares a été signé en vallée d'Aspe. Un travail complémentaire de diagnostic territorial a été mené avec les agriculteurs et les collectivités territoriales, en vue de la validation en 2017 de la partie zone intermédiaire du projet agri environnemental et climatique du parc national. En Occitanie, le projet agri environnemental du parc national a été validé sur son principe, mais le dialogue s'est poursuivi tout au long de l'année sur le périmètre d'application. Près de six cents hectares ont été pré-engagés, mais sont en attente d'une clarification sur le périmètre réel du projet. ▶ Cf. focus particulier ▶ La doctrine sur les modalités de mise en œuvre des écobuages est appliquée. <p>Le poste de technicien agro écologie de l'unité territoriale Béarn a été pourvu au 1er décembre 2016. Afin de faire face au travail sur le projet agri environnemental des zones intermédiaires du Béarn, une vacation de trois mois a été mise en œuvre à l'automne. La procédure de recrutement du poste de technicien agro-écologie pour l'unité territoriale Bigorre a été réalisé en 2016. Il sera pourvu au 1er janvier 2017.</p>

3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>3-2.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois (dont mesures sylvo-environnementales, ...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lisibilité du potentiel d'exploitation au regard des enjeux environnementaux, notamment par élaboration d'une trame de vieux bois ▶ Mise en œuvre de la marque du parc national au bénéfice des acteurs socio économiques de la filière (cf. <i>focus spécifique</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le parc national poursuit son accompagnement auprès du pays de Lourdes et vallée des Gaves suite à la réalisation du schéma de mobilisation des bois. Dans le cadre de l'élaboration de la doctrine pour la gestion forestière en zone cœur du parc national, un premier travail de compilation des pratiques existantes a été réalisé pour servir de base de travail. ▶ Cf. focus particulier
<p>3-3.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature (hors réalisations sur infrastructures d'accueil du public, décrites à l'activité 4.3)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accueil en zone cœur (<i>aménagements de l'accueil, entretien des sentiers et de la signalétique, gestion des refuges</i>) et sur les grands sites touristiques du territoire. ▶ Valorisation des patrimoines (<i>sentier d'interprétation, ...</i>) ▶ Valorisation des services d'hébergements et d'accompagnement via la marque (cf. <i>focus spécifique</i>). ▶ Suivis de la fréquentation touristique, réalisés au cas par cas en fonction des problématiques de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les travaux de requalification du refuge de la Brèche de Roland ont débuté en 2016, ils s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2017. Un concours d'architectes a été réalisé pour le compte de la requalification du refuge du Marcadau. Une équipe a été retenue, le permis de construire devrait être déposé début 2017, les travaux débuteront en mai 2017. ▶ L'étude sur la réhabilitation du col du Soulor a été achevée. L'aménagement des stationnements à Bious Artigues en vallée d'Ossau et la réalisation de panneaux d'information et d'interprétation ont été finalisés. <p>Une interprétation des patrimoines naturels (<i>panneaux</i>) a été réalisée autour des nouveaux sentiers raquettes de Gavarnie. Il en est de même sur le site du Somport avec un objectif de respect des zones de quiétude grand tétras.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Cf focus particulier ▶ Pas de mise en œuvre en 2016

3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;">3-4.</p> <p style="text-align: center;"><i>Accompagnement des acteurs sur la chasse (équilibre agro-sylvo-cynégétique), la pêche de loisir (hors actions en lien avec les grands prédateurs, décrites à l'activité 2.2)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vers le développement de la gestion patrimoniale des espèces piscicoles. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat avec les fédérations de pêche des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées et les associations agréées pour mieux connaître la fonctionnalité des cours d'eaux en vue de privilégier la reproduction naturelle des salmonidés. ▪ Limitation des impacts des alevinages ▶ Développement de partenariats avec les fédérations départementales de chasse et les associations agréées afin de mieux gérer les déséquilibres actuellement constatés avec les sangliers ▶ Vers un niveau de prélèvement d'isards compatible avec le recrutement observé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans le cadre du plan d'action sur la gestion piscicole issu de la concertation menée avec les instances de la pêche, cinq nouveaux cours d'eau ont été étudiés en 2016 (<i>Espélunguère, Arnousse, Tourettes, Canau, Sausse</i>) sur leur fonctionnalité piscicole. L'étude du gave d'Arratille qui vise à apprécier l'efficacité et la pertinence d'aleviner d'un point de vue halieutique se poursuit en partenariat avec la fédération départementale de pêche des Hautes Pyrénées <p>L'étude sur l'interaction entre l'euprocte et l'introduction de salmonidés dans les cours d'eau s'est poursuivie en 2016. Le travail s'est focalisé sur la cartographie de la présence de l'euprocte sur une quinzaine de bassin versant faisant l'objet de campagnes d'alevinage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Développement d'un partenariat avec la fédération départementale de chasse des Pyrénées-Atlantiques et les associations agréées afin de mieux gérer les déséquilibres et les dommages sur les prairies actuellement constatés avec les sangliers : sur la base des éléments de connaissance produits par le parc national sur le suivi des dommages, de la population et des ressources alimentaires, une coordination des actions en vue d'augmenter la pression de chasse, avec les chasseurs locaux, et de tirs d'élimination des sangliers en zone cœur par les agents du Parc national des Pyrénées est réalisée. A noter que le site de la vallée d'Aspe est intégré depuis 2015 à l'observatoire national de suivi des sangliers avec le développement de la participation des chasseurs au suivi. ▶ Participation aux commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage des deux départements concernés. Les prélèvements se sont globalement stabilisés dans le département des Hautes Pyrénées. A noter que les prélèvements ont baissé sur les secteurs de présence de la pestivirus. Ils ont été augmentés sur les secteurs qui avaient arrêté la chasse ceci en lien avec les observations fournies par le Parc.

3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;"><i>3-5.</i></p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme (y compris porter à connaissance et hors actions de gestion et restauration du patrimoine culturel et paysager décrites à l'activité 2.3)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement des collectivités locales pour l'aménagement d'espaces et d'équipements publics, la réhabilitation du patrimoine (<i>église, cabane, passerelle, moulin, lavoir, ancien presbytère</i>) et l'embellissement des villages (<i>enfouissement des réseaux, espace public, cimetière</i>). Objectif de soutenir une vingtaine de projets par an, en recherchant des sources de financement extérieurs. ▶ Appui aux collectivités pour la compatibilité des documents d'urbanisme avec la charte de parc, la mise en œuvre de règle de circulation motorisée en espaces naturels et la réglementation de la publicité en agglomération 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le parc national a accompagné vingt-deux collectivités locales en Bigorre et huit en Béarn dans le cadre de la mise en œuvre de la convention inter régionale de massif. ▶ Au titre des questions relatives à l'urbanisme, une collectivité locale c'est lancé dans l'élaboration de son document d'urbanisme, le parc national a aidé cette commune en amont à mettre en œuvre son cahier des charges et au choix du bureau d'études. Le parc national a accompagné techniquement deux communes dans le Béarn. Sur le volet publicité, après la réalisation d'une réunion de sensibilisation par le parc national, la communauté de communes de la vallée d'Aspe a démarré fin 2016, l'élaboration d'une charte de signalétique touristique pour laquelle le parc national a contribué à la rédaction du cahier des charges.
<p style="text-align: center;"><i>3-6.</i></p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Animation du territoire par la culture, en soutenant les actions et les manifestations qui assurent la transmission d'une culture locale (<i>par exemple, les chants traditionnels</i>) en permettant aussi l'émergence de formes contemporaines d'expression en lien avec le caractère du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Parc national poursuit son accompagnement de la dynamique culturelle du territoire. Il participe notamment à l'émergence d'une forme originale de cirque contemporain sur la base d'une histoire patrimoniale en partenariat avec la commune de Cauterets. D'autres actions sont soutenues et valorisées comme le festival d'art de la nature « <i>les phonies bergères</i> » en vallée d'Aspe. Le Parc national a été associé de manière forte en 2016 à l'organisation de « <i>l'été ossalois</i> ». Il s'agit d'une tentative d'harmoniser et de rendre visibles les propositions artistiques sur le territoire de la vallée d'Ossau. Un sentier d'interprétation autour du patrimoine marbrier de la commune de Louvie-Soubiron a été conçu en 2016. Le projet a été piloté par le Parc national qui a rassemblé les éléments de connaissance. Le sentier lui-même sera mis en œuvre en 2017.

3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>3-7.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin (y compris pisciculture)</i></p>	<p>Sans objet</p>	<p>Sans objet</p>
<p>3-8.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau (thématique transversale)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Suivi de la qualité des eaux dans les lacs de montagne ▶ Développement des techniques d'assainissement écologique ▶ Accompagnement des collectivités dans le passage au zéro pesticide pour atteindre 100% du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En partenariat avec l'agence de l'eau Adour Garonne et le centre national de la recherche scientifique de Toulouse, quatre lacs d'altitude sont équipés pour un suivi à long terme, pour tenter de caractériser l'effet du changement climatique sur ces milieux. Le suivi thermique sur le bassin du Marcadau s'est également poursuivi. ▶ Une dizaine de gestionnaires de sites (parking, refuge, cabane) ont été accompagnés par l'écocentre Pierre et Terre pour la mise en place de dispositifs d'assainissement écologique. ▶ Douze nouvelles communes ont été accompagnées dans l'arrêt des pesticides. Cinq formations ont été organisées à destination des agents des collectivités. Des animations grand public et la distribution de guide sur le jardinage au naturel ont permis de sensibiliser les habitants du parc aux enjeux des pesticides. Un guide sur la gestion et l'entretien des cimetières sans pesticide a été édité en fin d'année 2016.
<p>3-9.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques (thématique transversale)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie sur la mise en place d'actions s'inscrivant dans son plan climat énergie territoire (<i>familles à énergie positive, accompagnement des collectivités pour de bâtiments à hautes performance énergétique, ...</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les actions d'animation en lien avec le plan climat énergie territorial, ont été poursuivies : défi familles à énergie positive, nuits de la thermographie, conseil aux collectivités pour la rénovation performante des bâtiments publics. La plateforme de rénovation énergétique des logements a été lancée avec le pays Oloron Haut-Béarn. Le parc national a conventionné avec le syndicat départemental de l'énergie des Hautes-Pyrénées pour mettre en place les actions de son plan climat. Un observatoire sur l'énergie a été mis en place à l'échelle du territoire du parc afin de suivre les évolutions de recours aux énergies renouvelables et de rénovation des bâtiments.

3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>3-9.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques (thématique transversale)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Démarche « territoire à énergie positive » ▶ Actions spécifiques de valorisation de la première réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi labellisée en France (<i>soutien à la conversion des éclairages publics, sensibilisation à la pollution lumineuse,...</i>) ▶ Amélioration de la connaissance et diffusion des indicateurs locaux du changement climatique ▶ Mise en place avec d'actions d'adaptation au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le parc national a mis en œuvre les actions prévues dans l'appel à projet « territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Dans ce cadre il a doté trois territoires de véhicule électriques en autopartage entre les agents du parc et des collectivités (<i>Saint-Lary Soulan, Luz Saint-Sauveur, Bedous</i>). Il propose également un service de location gratuite de vélo à assistance électrique pour les habitants du parc afin de promouvoir la mobilité électrique. Les travaux de rénovation énergétique des logements de Cauterets ont été lancés fin 2016. ▶ Le Parc national est devenu Co porteur de la réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi avec le syndicat départemental de l'énergie des Hautes-Pyrénées et la régie du Pic du Midi. Le Parc a incité ses communes a participé au Jour de la Nuit en leur proposant des animations auprès du grand public. Deux projets pédagogiques sur la pollution lumineuse ont été organisés respectivement en primaire et collège. ▶ Les suivis scientifiques sur le changement climatique ont été poursuivis : suivi des combes à neige, suivi des lacs d'altitude, suivi des oiseaux d'altitude, participation au suivi des glaciers. Ces données sont pour partie transmises à l'observatoire pyrénéen du changement climatique. ▶ Aucune action réalisée en 2016.
<p>3-10.</p> <p><i>Autres accompagnements des acteurs (gestion des déchets, APA, actions en matière de santé, ...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions sur les déchets dans le cadre du plan climat énergie territoire ; recherche de partenariats avec les conseils départementaux ▶ Mise en œuvre des crédits CIMP 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le suivi du composteur du refuge d'Ayous - propriété du Parc national des Pyrénées – construit par les jeunes de la ville de Tarbes, a permis de sensibiliser une trentaine de jeunes urbains à la problématique de la gestion des déchets en montagne. ▶ La programmation annuelle a été réalisée. Cinquante-cinq projets seront soutenus financièrement pour un montant total de 386 000,00 €.
<p>FOCUS SPECIFIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Déploiement de la marque « Esprit Parc national » 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Trente contrats avaient été signés en 2015. Une nouvelle instance de gouvernance, la commission marque, a été installée sous l'égide du conseil économique social et culturel. Quarante-sept audits ont été réalisés en 2016 dans les filières de l'hébergement, de l'accompagnement, de l'artisanat, du miel, des fruits, légumes et plantes sauvage, de la viande et des sites de visite. Quarante-cinq nouveaux contrats d'attribution de la marque ont été signés. Une journée de lancement a été organisée et des outils de communication créés notamment un annuaire des marqués.

Indicateurs

Indicateurs globaux 3	2015	2016	2017
3a : % de mesures (<i>objectifs / orientations</i>), toutes thématiques confondues, ayant donné lieu à au moins un document de mise en œuvre au niveau du programme pluriannuel de la charte.	Prévisionnel : 85 % Réalisé : 85 %	Prévisionnel : 90 % Réalisé : 92 %	95 %
3b : nombre de contrats de partenariats signés correspondant à la marque « <i>parc national</i> », tous domaines confondus	Prévisionnel : 73 Réalisé : 30	Prévisionnel : 145 Réalisé : 75	212
3c : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné + part du personnel administratif</i>) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 7,75 % Réalisé : 6,95 %	Prévisionnel : 9,15 % Réalisé : 5,95 %	10,45 %
3d : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 20,70 % Réalisé : 20,90 %	Prévisionnel : 21,42 % Réalisé : 19,00 %	21,95 %
3e : adoption & mise en œuvre du plan climat énergie territoire	Prévisionnel : oui Réalisé : oui	Prévisionnel : oui Réalisé : oui	oui

4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activité	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;">4-1.</p> <p style="text-align: center;"><i>Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire</i></p>	<p>► Elaboration du passeport éducatif</p>	<p>► Lors de l'élaboration de la charte du Parc national des Pyrénées, les partenaires ont réaffirmé le rôle prépondérant du Parc national en matière d'éducation à l'environnement sur son territoire. De même, ils ont émis le souhait de créer un passeport éducatif proposant, à l'ensemble des élèves des vallées, une découverte du Parc national et une approche des patrimoines naturel, culturel et paysager et du développement durable.</p> <p>Pour accompagner les enseignants dans la définition de leur projet pédagogique, le Parc national remet à chaque professeur le « <i>livret de l'enseignant</i> ». Les élèves, quant à eux, reçoivent au début de leur scolarité un « <i>passeport éducatif</i> », le livret de l'élève, qui les suivra tout au long de celle-ci. En 2016, ces deux livrets ont continué à être diffusés auprès des élèves et des enseignants lors de l'élaboration de projets pédagogiques.</p> <p>Le passeport éducatif du second degré a été élaboré en 2016. Un livret à destination des enseignants a été édité. Un livret numérique à destination des élèves a été réalisé.</p> <p>L'établissement public du Parc national des Pyrénées porte une attention toute particulière aux scolaires et aux jeunes. Des contacts sont développés entre les établissements scolaires et le Parc national dans chaque vallée. Chaque année, les agents du Parc national interviennent dans les écoles de l'aire d'adhésion dans le cadre d'un projet pédagogique défini avec les équipes enseignantes. Les agents interviennent alors dans les écoles de l'aire d'adhésion. Plusieurs interventions dans la classe au cours de l'année (trois au minimum) sont organisées. Une ou plusieurs sorties sur le terrain à proximité de l'école et / ou dans le cœur du Parc national sont également réalisées. Toutes ces interventions sont gratuites.</p>

4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>4-1.</p> <p><i>Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire</i></p>	<p>► Animations auprès des scolaires, dans le cadre de projets pédagogiques</p>	<p>► Le bilan quantitatif pour l'année scolaire 2015-2016 est le suivant : Sept cent vingt-sept élèves de dix-neuf établissements scolaires de l'aire d'adhésion ont bénéficié d'au moins une intervention d'un garde-monteur. Trente et un établissements scolaires hors aire d'adhésion ont également bénéficié d'une intervention d'un garde-monteur soit mille neuf élèves hors de l'aire d'adhésion.</p> <p>Le Parc national des Pyrénées et les scolaires de l'agglomération tarbaise La mairie de Tarbes a mis en place un programme de sensibilisation au développement durable pour l'ensemble des écoles de Tarbes et de l'agglomération. Plusieurs partenaires de la commune interviennent et les élèves partent ensuite au centre d'hébergement de Payolle pendant plusieurs jours pour découvrir la montagne. Quatre cent trente-neuf élèves venus de dix-huit classes sont venus visiter l'espace muséographique à la maison du Parc national à Tarbes.</p> <p>En dehors de ce programme, la maison du Parc national des Pyrénées de Tarbes a également reçu la visite de plusieurs classes, tous niveaux confondus (<i>primaires, collégiens et lycéens</i>).</p> <p>Au total, le Parc national des Pyrénées a accueilli plus de mille deux cent élèves.</p> <p>Invitation des élèves à un lâcher de bouquetins Le Parc national des Pyrénées a réintroduit en vallée de Luz Saint Sauveur - Gavarnie des bouquetins ibériques Un lâcher a été réalisé à Gèdre, au printemps 2016, en présence de trois cent élèves des écoles primaires de Luz Saint Sauveur – Gavarnie.</p> <p>Caravane Desman Du 31 mai au 5 juin 2016, une roulotte sillonnant la vallée des gaves invitait les habitants à participer à des animations de sensibilisation au desman des Pyrénées. Organisée par le conservatoire des espaces naturels Midi-Pyrénées, le Parc national et le réseau éducation Pyrénées Vivantes (<i>programme européen Life + Desman</i>), la caravane du desman a connu un bel engouement auprès des scolaires (<i>six cent cinquante enfants</i>), des professionnels de la montagne et de la population.</p>

4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>4-1.</p> <p><i>Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire</i></p>		<p>Echanges avec les enseignants</p> <p>Dans le cadre de la convention de partenariat qui lie le Parc national des Pyrénées et l'inspection d'académie des Hautes-Pyrénées, des journées d'information et de formation sont proposées aux enseignants en poste et en cours de formation à l'institut universitaire de formation des maîtres. Une journée d'information sur la flore a été mise en place en 2016.</p> <p>Le Parc national des Pyrénées et les collégiens</p> <p>Le Parc national collabore avec plusieurs collèges de l'aire d'adhésion : les collèges de Bedous et Laruns en Pyrénées-Atlantiques et ceux de Luz Saint-Sauveur et de Pierrefitte en Hautes-Pyrénées.</p> <p>Le collège de Luz-Saint-Sauveur labellisé « <i>établissement en démarche de développement durable</i> » (E3D) par le ministère de l'éducation poursuit son projet pédagogique autour du développement durable avec le Parc national des Pyrénées.</p> <p>Dans le cadre du programme de coopération territoriale entre l'Espagne et la France (POCTEFA) autour du site « <i>Pyrénées - Mont Perdu</i> » classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Parc national des Pyrénées a mis en œuvre des échanges scolaires entre élèves des collèges d'Ainsa, de Broto, en Espagne, et de Luz Saint-Sauveur.</p> <p>Le Parc national intervient également dans deux lycées hors aire d'adhésion : les lycées d'Oloron Sainte-Marie et de Lannemezan. Des conventions de partenariat sont signées avec l'ensemble de ces établissements.</p>
<p>4-2.</p> <p><i>Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire</i></p>	<p>► Mise en œuvre d'un programme d'animation annuel pour les visiteurs : les habitants : expositions, conférences, programmes de sorties sur le terrain, animations culturelles, animations liées au développement durable... ; Participation à des événements festifs liés au milieu naturel et aux manifestations culturelles des vallées</p>	<p>► Quelques quatre cent trente-six animations tout au long de l'année ont été proposées et quinze mille personnes ont participé aux manifestations hors comptabilisation des visiteurs dans les maisons du Parc national.</p> <p>Les maisons du parc national continuent à s'ouvrir vers l'extérieur et tout particulièrement aux valléens. Vingt-huit conférences y ont été organisées sur différents thèmes historiques, naturels et culturels. Elles ont été animées par des érudits locaux et régionaux qui souhaitent partager leurs recherches, leurs travaux, leur passion. Au cours de l'année, cinquante expositions ont été présentées dans les maisons du parc national.</p>

4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2016
<p data-bbox="427 185 495 209">4-2.</p> <p data-bbox="241 236 678 379"><i>Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="719 815 1149 903">▶ Organisation de journées scientifiques et de restitutions annuelles de suivi naturalistes sur les secteurs <li data-bbox="719 1038 1149 1158">▶ Organisation de colloques scientifiques pour permettre l'échange et la confrontation sur des sujets de recherche 	<p data-bbox="1196 204 2040 292">Des animations diverses ont également été proposées directement par le Parc national des Pyrénées dans le cadre d'animations déclinées au niveau national : nuit de la chauve-souris, de la chouette, fête de la nature, ...</p> <p data-bbox="1196 331 2040 419">Le Parc national des Pyrénées est aussi un partenaire privilégié de nombreux évènements festifs liés au milieu naturel et de manifestations culturelles valléennes : fêtes de la montagne, du fromage, des estives.</p> <p data-bbox="1196 459 2040 579">Durant la saison estivale, un programme de sorties thématiques sur le terrain, encadré par les gardes-moniteurs, a été mis en place. Quatre-vingt-dix-huit points rencontre ont été organisés et cinquante-huit sorties thématiques ont été proposées. Des soirées dans les refuges sont aussi mises en place.</p> <p data-bbox="1196 619 2040 770">Des animations de plus en plus nombreuses autour du développement durable ont été proposées à la population locale en collaboration avec les partenaires (<i>journées du développement durable, réserve internationale de ciel étoilé, zéro pesticide, atlas de la biodiversité communale, famille à énergie positive</i>) et venant abonder la liste des animations du Parc national des Pyrénées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1173 815 2040 999">▶ Journées scientifiques non programmées et non réalisées en 2016. Par contre des restitutions ont été organisées avec les secteurs sur la collecte des données le programme des atlas de la biodiversité communale, le programme bouquetin, la veille sanitaire. Les groupes internes flore, galliformes et rapaces se sont aussi réunis pour faire un point annuel et définir les perspectives. A noter qu'une formation interne a été organisée pour la manipulation de l'outil web rapace. <li data-bbox="1173 1038 2040 1094">▶ Il n'y pas eu de colloque ou de journée technique organisée cette année par le parc national

Activités	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;">4-3. <i>Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réhabilitation de maisons du parc ▶ Recherche d'une implication plus forte des communes dans la participation au fonctionnement des maisons du parc ▶ Entretien de sentiers ▶ Mise en place et renouvellement de la signalétique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Parc national des Pyrénées a conduit un important effort d'entretien de ses équipements, en 2016, et notamment des maisons du Parc national des Pyrénées de Cauterets et de Saint Lary Soulan. L'ensemble de l'équipement audio-visuel de la maison du Parc national des Pyrénées de Cauterets a été revu et modernisé. Par ailleurs, l'accès à cette maison a été rendu possible pour les personnes à mobilité réduite. Une rampe d'accès a été construite et mise en fonctionnement conformément au programme ADAP'T du Parc national des Pyrénées (<i>délibération du conseil d'administration du 5 décembre 2015 – CA 57 – 2015</i>). Par ailleurs, le site de la porte d'entrée du Parc national des Pyrénées en vallée d'Ossau – au col du Pourtalet dans les Pyrénées Atlantiques - a fait l'objet d'aménagements complémentaires afin de le rendre encore plus autonome dans son fonctionnement et efficace dans l'accueil d'un public chaque jour plus nombreux. Le système de chauffage de la maison du Parc national des Pyrénées d'Etsaut a été renouvelé. ▶ Le Parc national des Pyrénées a signé des conventions, en 2016, avec la commune de Saint Lary Soulan, la communauté de communes du val d'Azun et le syndicat mixte de la maison du Parc national des Pyrénées et de la vallée de Luz Saint Sauveur pour gérer trois de ses points d'accueil. Avec le concours de la commune de Saint Lary Soulan, un emploi aidé a été recruté à la maison du parc de cette station. ▶ Les sentiers du Parc national des Pyrénées ont fait l'objet d'une intervention en terme d'entretien à hauteur de trente-sept journées travaux par équipes de deux ouvriers dans le cadre du marché entretien sentiers pour un montant total de 21 504,00 €. Par ailleurs, un plan sentier est actuellement en cours de définition. Il vise, suite aux évolutions constatées en termes d'usage mais aussi suite à l'adhésion à la charte du territoire des communes du Parc national, une définition de la répartition des compétences et des interventions. La phase diagnostic du réseau au niveau des usages a été réalisée. ▶ Le Parc national des Pyrénées a poursuivi le renouvellement et la mise à jour de sa signalétique. Un nouveau marché signalétique a été initié en 2016. En 2016, 11 109,16 € ont été engagés pour la maintenance et le développement de la signalétique.

4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;">4-4. <i>Outils de communication de l'EPPN</i></p>	<p>► Réalisation de supports de communication pour sensibiliser tout à la fois les habitants des vallées, les élus locaux, les administrations et les touristes</p>	<p>► Divers supports de communication adaptés aux différents publics et aux messages à transmettre : lettre, journal, ouvrages ... sont édités chaque année</p> <p>Pour 2016, citons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Empreintes <p>Le Parc national des Pyrénées a édité un numéro de son journal destiné aux habitants de l'aire d'adhésion aux élus locaux, administrations et socioprofessionnels Il explique les missions du Parc national des Pyrénées au travers d'articles de proximité, de reportages, d'interviews, d'actualités et d'illustrations (<i>photos et dessins</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Editions nouvelles <p>Dans le cadre d'un programme de recherches archéologiques mené depuis plus de quinze ans, les résultats de ce travail ont été publiés par le Parc national des Pyrénées en coédition avec les éditions « <i>le pas de l'oiseau</i> » et le laboratoire FRAMESPA. Un ouvrage sur la géologie du Parc national des Pyrénées a été édité par un membre du conseil scientifique. Un guide géologique sur les Hautes-Pyrénées a été édité par le Parc national des Pyrénées en coédition avec les Editions OMNISCIENCES. Un ouvrage de randonnée pour les familles « <i>les sentiers d'Emilie</i> » sur le Parc national des Pyrénées a été édité en coédition avec les Editions RANDO Editions. Un ouvrage de photos en noir et blanc des paysans d'altitude de la vallée de Gavarnie Gèdre a été publié en coédition avec les Editions MONHELIOS. Un cahier de coloriage sur la montagne à destination des enfants a été édité en coédition avec les Editions Cairn.</p> <ul style="list-style-type: none"> - www.parc-pyrenees.com <p>Le site internet est régulièrement consulté (<i>227 000 connexions</i>). La rubrique « <i>actualités</i> » est alimentée chaque jour (<i>programme animations dans les vallées, signature de convention de partenariat, activités du parc national, réunion dans les vallées avec des partenaires...</i>). Les appels d'offres sont mis en ligne à la rubrique « <i>commande publique</i> » dès le début de la consultation. La rubrique « <i>diffusion de données</i> » est également très régulièrement fournie : journal Empreintes, lettre de la charte, ... L'ensemble des études scientifiques et des résumés sont mis en ligne. Des clips vidéo sont régulièrement mis en ligne ; En parallèle, un nouveau site internet a été développé en 2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facebook <p>Le Parc national des Pyrénées gère une page Facebook. Elle réunit plus de 20 000 abonnés.</p>

4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2016
FOCUS SPECIFIQUE	<ul style="list-style-type: none">▶ Le parc national des Pyrénées mène depuis de nombreuses années une politique d'accueil de tous les publics.<ul style="list-style-type: none">▪ Intégration de la dimension accessibilité dans les projets immobiliers portés▪ Labellisation des maisons du parc « <i>tourisme & handicap</i> ».▪ Organisation de sorties à destination de ce public.	<ul style="list-style-type: none">▶ Les conventions avec les associations ou établissements spécialisés accueillant des personnes en situation de handicap ont été renouvelées. En octobre 2016, l'opération « <i>montagne pour tous</i> », organisée en partenariat avec la maison de la montagne de Pau, a été organisée. La convention avec le service départemental de l'éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques, concernant « <i>les ateliers relais</i> », a été renouvelée. Les chantiers d'insertion se sont poursuivis.

Indicateurs

Indicateurs 4- 1	2015	2016	2017
4-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné</i> + <i>part du personnel administratif</i>) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 6,45 % Réalisé : 4,70 %	Prévisionnel : 6,53 % Réalisé : 7,00 %	6,53 %
4-1b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 1,15 % Réalisé : 2,10 %	Prévisionnel : 1,19 % Réalisé : 2,10 %	1,21 %

Indicateurs 4- 2	2015	2016	2017
4-2a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné</i> + <i>part du personnel administratif</i>) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 12,90 % Réalisé : 12,21 %	Prévisionnel : 11,60 % Réalisé : 6,50 %	11,60 %
4-2b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 13,80 % Réalisé : 14,00 %	Prévisionnel : 14,28 % Réalisé : 14,00 %	14,63 %

Indicateurs 4 - 3	2015	2016	2017
4-3a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné</i> + <i>part du personnel administratif</i>) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 3,80 % Réalisé : 3,70 %	Prévisionnel : 3,70 % Réalisé : 1,55 %	3,70 %
4-3b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 1,15 % Réalisé : 1,06 %	Prévisionnel : 1,19 % Réalisé : 0,90 %	1,21 %

Indicateurs 4 - 4	2015	2016	2017
4-4a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné</i> + <i>part du personnel administratif</i>) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 6,40 % Réalisé : 6,50 %	Prévisionnel : 6,20 % Réalisé : 3,43 %	6,20 %
4-4b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 4,60 % Réalisé : 4,50 %	Prévisionnel : 4,76 % Réalisé : 5,20 %	4,87 %

5 - Piloter la politique des parcs nationaux

Activité	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;">5-1.</p> <p style="text-align: center;"><i>Animation et évaluation de la charte</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Déclinaison territoriale opérationnelle de la charte sur le territoire, par des conventions d'applications ou de partenariat avec les collectivités et les partenaires ▶ Evaluation de la mise en œuvre de la charte <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation du premier plan d'actions quadriennal de la charte et notamment les actions réalisées dans le cadre des conventions d'application commune par commune. ▪ Déploiement de l'application EVA ▶ Déclinaison d'une nouvelle phase d'adhésion des communes à la charte de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Au 31 décembre 2016, soixante-cinq conventions ou contrats de partenariats sont actifs et participent à la mise en œuvre de la charte. Soixante-trois conventions d'application de la charte ont-été signées avec des collectivités territoriales, dont cinquante-trois avec des communes de l'aire d'adhésion (<i>sur soixante-quatre communes</i>). ▶ En 2016 le travail sur l'évaluation de premier plan d'actions quadriennal a été lancé. Un tableau de bord construit autour de questions évaluatives et d'indicateurs a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des services. Ce travail sur les indicateurs a été conçu en recherchant des synergies entre le travail d'évaluation du plan d'actions quadriennal et la création d'un observatoire du territoire. La capitalisation de l'information, axée sur le plan d'actions quadriennal de la charte s'est poursuivie en 2016 avec la continuation du déploiement de l'application EVA, sans toutefois être finalisée. ▶ Comme prévu par la loi et après un avis favorable du conseil d'administration, à l'automne 2015, les communes qui n'avaient pas adhéré en 2013 à la charte du territoire, avaient été de nouveau sollicitées par le Préfet de région. Vingt-trois communes étaient concernées par cette nouvelle phase d'adhésion. Le 15 février 2016, un arrêté du Préfet de la région Occitanie a constaté l'adhésion de trois nouvelles communes à la charte du Parc national des Pyrénées. Il s'agit des communes de Bielle, Bihères et Borce (<i>Pyrénées-Atlantiques</i>).
<p style="text-align: center;">5-2.</p> <p style="text-align: center;"><i>Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en œuvre du programme de travail avec les parcs naturels régionaux de la chaîne des Pyrénées 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La convention cadre de partenariat entre le Parc national des Pyrénées, le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, et le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes étant caduque, une actualisation de cette convention a été discutée en interparcs en 2016. Les actions principales suivantes sont intervenues en 2016 : <ul style="list-style-type: none"> - élaboration et collaboration autour du montage de projets européens (<i>POCTEFA sur le réseau des espaces protégés pyrénéens, POCTEFA Tourisme, FEDER sur la marque des parcs pyrénéens</i>), - travail coordonné sur la réintroduction du bouquetin et communication associée (<i>élaboration d'un site internet commun avec le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, outils de communication communs...</i>), - mise en œuvre du projet ADAPTER sur les réseaux écologiques, avec le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises.

5 – Piloter la politique des Parcs nationaux

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>5-2.</p> <p><i>Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en place des agences régionales pour la biodiversité ▶ Stratégie Pyrénéenne de valorisation de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans le contexte de la mise en œuvre de l'agence française de la biodiversité, les régions se lancent dans démarches de mise en œuvre d'agence régionale de la biodiversité (<i>région Occitanie</i>) ou de réorientation d'agence régionale existante (<i>région Nouvelle Aquitaine</i>). Le parc national est membre du conseil d'administration de l'agence régionale de la Nouvelle Aquitaine et participe à la réflexion et aux réunions organisées pour la mise en place d'une agence régionale pour la région Occitanie. ▶ Le Parc national des Pyrénées a assisté à la réunion annuelle de bilan de mise en œuvre de la Stratégie Pyrénéenne de valorisation de la biodiversité, sous l'égide de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Lgoement Occitanie en septembre 2016
<p>5-3.</p> <p><i>Contribution aux politiques européennes et internationales</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Baisse de l'implication du Parc à l'international 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le programme en cours avec la région Aquitaine (<i>Vietnam</i>) a été conduit à son terme en 2016. Une mission a été organisée auprès du Parc national de Hoang Lien au nord du Vietnam dans le cadre de la coopération décentralisée de la région Aquitaine. Les objectifs de la mission étaient multiples. Il s'agissait d'apporter un appui au Parc national de Hoang Lien dans le domaine de la sensibilisation et l'accueil du public et de la communication. Le Parc national possède très peu de supports de communication adaptés à destination des visiteurs, des scolaires et des habitants. Une des objectifs de la mission était d'apporter un soutien au Parc national dans l'analyse des besoins, dans la définition des supports de communication tout comme dans leur création. Parallèlement, un appui devait être mis en place en matière de signalétique et de sensibilisation du grand public et tout particulièrement des scolaires. Le Parc national des Pyrénées a apporté son soutien pour la rédaction de trois documents, un dépliant à destination du grand public, un dépliant sur la faune et un autre sur la flore du Parc national. Le Parc national des Pyrénées s'est chargé de la conception graphique des trois documents. Il a également proposé un plan d'interprétation pour un sentier. Il ne sera pas donné de suite à cette coopération. Le Parc national des Pyrénées a également décliné une proposition de coopération avec la Colombie, sollicitée par le Ministère des Affaires étrangères.

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>5-3.</p> <p><i>Contribution aux politiques européennes et internationales</i></p>	<p>► Augmentation de l'implication du Parc dans le domaine transfrontalier</p>	<p>► L'année 2016 pour la gestion du site transfrontalier UNESCO a été consacré à la rédaction du plan de gestion qui doit être validé en 2017 par le comité directeur conjoint, à la finalisation du programme POCTEFA qui a été validé ainsi qu'aux premières réflexions sur la création d'une structure de gestion transfrontalière.</p> <p>Programme GREEN - mise en place d'un réseau des espaces protégés pyrénéens dans le cadre du programme communautaire POCTEFA</p> <p>Un projet transfrontalier, associant une quinzaine de partenaires dans les trois pays concernés par le massif pyrénéen (<i>France, Andorre et Espagne</i>) a été déposé, sous l'égide de l'association, FORESPYR. Il s'agit de contribuer à une meilleure conservation de la biodiversité en s'appuyant sur la plus-value apportée par un travail en réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - état des lieux partagé, - ambition commune, - actions coordonnées. <p>Quatre types d'actions sont prévus à ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - action transversale de communication, - action thématique forêts, - action thématique milieux ouverts, - action thématique zones humides et milieux aquatiques. <p>Il s'agit également de donner une plus forte visibilité de l'action des espaces naturels pyrénéens à l'échelle des territoires. Ce projet a été validé en 2016 et sa mise en œuvre est à présent effective. Les groupes de travail se sont réunis. La mise en œuvre des premières actions est prévue pour 2017.</p> <p>Groupe transfrontalier de gestion de la biodiversité :</p> <p>Le Parc national participe aux réflexions et aux réunions organisées par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie réunissant les régions transfrontalières espagnoles et françaises et les états espagnols, andorrans et français. Les échanges ont porté principalement sur le programme de réintroduction du bouquetin, l'ours la gélinolette et le vautour fauve. Les services du Parc national ont présenté à l'occasion de la réunion le bilan et les perspectives du programme de réintroduction du bouquetin.</p> <p>Il faut noter que la collaboration transfrontalière devrait monter en charge notamment sur des volets gestion de la biodiversité et changement climatiques du fait de la participation du Parc national des Pyrénées en tant que partenaires à divers programmes transfrontaliers (<i>REPLIM, etc...</i>).</p>

Indicateurs

Indicateurs 5- 1	2015	2016	2017
5-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné + part du personnel administratif</i>) par rapport aux effectifs totaux (<i>temps de négociation + mise en œuvre + suivi</i>)	Prévisionnel : 2,58 % Réalisé : 2,30 %	Prévisionnel : 2,60 % Réalisé : 2,73 %	2,60 %
5-1b : mise en œuvre de l'évaluation des chartes (<i>déploiement EVA et remplissage des données</i>)	Prévisionnel : oui Réalisé : oui	Prévisionnel : oui Réalisé : oui	oui

6 – Gérer l'établissement public

Activité	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;">6-1. <i>Management général</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Coordination des différentes instances de gouvernance entre elles ▶ Veille au respect des règlements intérieurs des dites assemblées. ▶ Structuration de la gouvernance de l'établissement autour d'un site Extranet ▶ Montée en puissance du conseil économique, social et culturel 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le travail de coordination des instances a été intensifié. Les règlements intérieurs de chacune des instances ont été modernisés lors du conseil d'administration du 5 juillet 2016. ▶ Les délibérations adoptées ont fait l'objet d'un vaste travail de concertation avec les membres des différentes instances. Les nouveaux règlements intérieurs font l'objet de deux modifications majeures / <ul style="list-style-type: none"> - l'introduction du vote dématérialisée, - des relevés de décisions peuvent remplacer les compte rendus. ▶ Le Parc national des Pyrénées dispose d'un site Extranet de gestion des assemblées et d'information des administrateurs. Son fonctionnement a été amélioré.. ▶ Le fonctionnement du conseil économique, social et culturel du Parc national des Pyrénées a été réorganisé. Sa composition a été revue et le mode de désignation de ses membres réformé. Des commissions de travail ont été créées pour dynamiser le dispositif. <p>Le conseil économique, social et culturel s'est réuni, trois fois au cours de l'année, le 18 février 2016 à Arudy (<i>Pyrénées-Atlantiques</i>), le 24 juin 2016 à Tarbes (<i>Hautes-Pyrénées</i>) et le 2 décembre 2016 à Tarbes (<i>Hautes-Pyrénées</i>).</p> <p>L'activité du conseil économique, social et culturel en 2016 a été marquée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'attribution de la marque « <i>Esprit Parc national – Pyrénées</i> » à soixante-cinq nouveaux bénéficiaires, - la participation à l'élaboration du programme d'animations et d'évènements à mettre en œuvre à l'occasion du cinquantième anniversaire du Parc national des Pyrénées.

Activités	Description	Evaluation 2016
<p>6-1.</p> <p><i>Management général</i></p>	<p>► Développement des relations institutionnelles notamment avec les niveaux régionaux : collectivités régionales – préfet de région – services déconcentrés régionaux.</p>	<p>► Ces relations restent encore à parfaire, en organisant des points de rencontre sur des sujets d'intérêt communs. Une réunion d'échanges s'est tenue entre le Parc national des Pyrénées, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie, la direction départementale des territoires des Hautes Pyrénées, la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées Atlantiques.</p>
<p>6-2.</p> <p><i>Gestion financière</i></p>	<p>► Suivi de la trésorerie et des flux financiers</p> <p>► Engagement d'une action vigoureuse dans le domaine des ressources propres</p> <p>► Maintien d'un temps de mandatement court et d'une qualité comptable forte</p>	<p>► La gestion de la trésorerie est un enjeu majeur au Parc national des Pyrénées. Un tableau de suivi de la trésorerie est communiqué aux autorités de tutelle et de contrôle financier. Le Parc national des Pyrénées s'est trouvé en grande difficulté, au mois de novembre 2016, faute de trésorerie.</p> <p>► Le Parc national des Pyrénées a engagé une action forte afin de générer des ressources propres. Leur montant s'établit ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2012 : 512 341,70 € - compte financier, - 2013 : 494 220,00 € - compte financier, - 2014 : 842 800,00 € - compte financier, - 2015 : 987 808,00 € - compte financier. - 2016 : 919 074,00 € - budget primitif 2016. <p>L'ensemble représente environ 15 % du budget de l'établissement. Une progression est encore, sans doute, possible mais l'amputation de l'enveloppe d'investissement obère les capacités de recherche de ressources propres.</p> <p>► Le délai global de paiement du Parc national des Pyrénées est, en 2016, de douze jours contre huit en 2015. Il a été adapté aux contraintes de la trésorerie de l'établissement. Le Parc national des Pyrénées n'a payé, en 2016, que 50,00 € d'intérêts moratoires et a ordonnancé plus de 7,5 millions d'euros de dépenses.</p>

Activités	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;">6-3. <i>Fonctionnement général de l'établissement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actualisation du schéma immobilier – SPSI ▶ Engagement d'une mise en vente, progressive et raisonnée, des biens immobiliers vacants ▶ Rationalisation des implantations immobilières ▶ Réinvestissement des recettes générées vers l'amélioration de l'immobilier conservé, et vers l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. ▶ Suivi du bilan carbone pour évaluer les progrès en matière d'éco responsabilité de l'établissement public 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière a été adopté par le conseil d'administration du 7 juillet 2015. Il reposait sur agenda d'actions à engager. Il est strictement respecté. ▶ Le Parc national des Pyrénées a vendu, le 11 octobre 2016, à la commune la maison des gardes du Parc national des Pyrénées de Saint Lary Soulan – Hautes Pyrénées – et ce conformément à l'évaluation de France Domaines. ▶ Après plus d'une année de travail, à la date du 31 décembre 2016, la délégation de service public, sur la longue durée, de trois refuges du Parc national des Pyrénées a été signée. Les contrats de délégation, pour dix-huit ans, des refuges d'Arlet, d'Ayous et des Espuguettes ont été validés comme suite à une procédure de consultation. Le refuge de Migouélou sera adjudiqué, en mars 2017, pour une durée de cinq ans. L'ensemble permet de modifier les règles d'entretien et de gestion des refuges tout en maintenant un service public de qualité. ▶ Le Parc national des Pyrénées a été lauréat de l'opération « <i>territoire à énergie positive pour la croissance verte</i> ». Les opérations prévues – pack mobilité et rénovation énergétique des bâtiments – sont financées par la subvention elle-même mais également par un apport important du Parc national des Pyrénées financé par la vente de partie de ses biens immobiliers. ▶ Un groupe de travail interne, en charge d'actions concrètes ayant une influence sur le fonctionnement écoresponsable de l'établissement public, est en place et fonctionne au rythme de quatre réunions par an. Des actions comme la mise en place d'une surveillance sur la veille des outils bureautiques, la gestion des déchets, du tri du papier, le Co voiturage, etc. ont été mises en place. Le Parc national des Pyrénées a été renforcé par le déploiement de cinq véhicules électriques, à la date du 1er juin 2016, avec le concours des collectivités. <p>Le bilan carbone de l'établissement public, actualisé, a été présenté au conseil d'administration du Parc national des Pyrénées réuni le 29 novembre 2016.</p>

Activités	Description	Evaluation 2016
<p style="text-align: center;">6-4. <i>Gestion des ressources humaines</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en place d'un plan de formation interne, adapté aux nouveaux enjeux, en concertation avec les organisations représentatives du personnel. ▶ Prise en compte particulière sur les risques psycho sociaux, et les changements de métiers. ▶ Réunions régulières des instances de concertation ▶ Suivi adapté des carrières des agents de catégorie C et des personnels récemment dé précarisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il n'a pas été mis en place, en 2016, de plan de formation interne. La formation continue de l'établissement public est gérée par un groupe de travail paritaire qui se réunit deux fois par an. ▶ Dans le cadre de la rénovation du document unique, les risques psycho sociaux font l'objet d'une démarche particulière. Les personnels ont participé à des formations inter ministérielles sur le sujet. Le comité hygiène, sécurité et conditions de travail, réuni le 9 juin 2016, a consacré une réunion, avec la présence d'un psycho dynamicien du travail, à ce sujet. ▶ Les instances paritaires sont régulièrement réunies : quatre réunions du comité hygiène, sécurité et conditions de travail en 2016 et quatre réunions du comité technique local. La commission consultative des personnels contractuels n'a pas été réunie faute d'actualité. ▶ Les agents de catégorie C bénéficient d'un suivi personnalisé et attentif. L'intégration de cinq agents, ayant bénéficié du concours de dé précarisation fin 2015, ont fait l'objet d'un suivi conséquent afin d'accompagner leur entrée dans la carrière d'ingénieur des travaux publics de l'Etat. 3 agents de catégorie C technique ont bénéficié d'une promotion dans le cadre du plan de requalification intervenu courant 2016.
<p style="text-align: center;"><i>FOCUS SPECIFIQUE</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réflexion sur plusieurs chantiers de mutualisation, ou transfert tels qu'identifiés en inter parcs ▶ Mise en œuvre de tels chantiers 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Parc national des Pyrénées a intégré, en 2016, le dispositif de calcul et de déclaration des charges sociales – inter parcs nationaux -. Ce dispositif fonctionne, depuis le 1er mars 2017, pour le Parc national des Pyrénées. ▶ Les discussions relatives au rattachement des parcs nationaux à l'agence française pour la biodiversité reposent sur des propositions de mutualisations et la recherche de synergies accrues entre parcs. Une convention sera rédigée à ce titre en 2017.

Indicateurs

Indicateurs 6-1 et 6-2	2015	2016	2017
6-1a : taux de présence féminine au conseil d'administration de l'établissement public	Prévisionnel : 15,40 % Réalisé : 16,30 %	Prévisionnel : 15,40 % Réalisé : 16,70 %	15,40 %
6-2a : nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, ...	Prévisionnel : 8 Réalisé : 15	Prévisionnel : 11 Réalisé : 13	11
6-2b : nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, ...	Prévisionnel : 3 Réalisé : 3	Prévisionnel : 5 Réalisé : 6	5
6-2c : nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	Prévisionnel : 2 Réalisé : 2	Prévisionnel : 4 Réalisé : 5	4
6-2d : nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	Prévisionnel : 2 Réalisé : 2	Prévisionnel : 3 Réalisé : 2	3
6-2e : part du financement des PN émanant de fonds privés, budgété sur les comptes de l'établissement avec détail par source de financement (<i>source = compte financier</i>)	Prévisionnel : 4 % Réalisé : 3,50 %	Prévisionnel : 5 % Réalisé : 4 %	6 %
6-2f : mise en place d'une comptabilité analytique d'ici à 2017	Prévisionnel : non Réalisé : non	Prévisionnel : oui Réalisé : non	oui
Indicateurs 6-3	2015	2016	2017
6-3a : part des crédits de fonctionnement consacrés aux charges de structure (<i>sélection de comptes de classe 6 : 606, 613, 624, 625, 626, 628</i>)	Prévisionnel : 11 % Réalisé : 13 %	Prévisionnel : 10 % Réalisé : 11 %	10 %
Indicateurs 6-4	2015	2016	2017
6-4a : nombre d'équivalents temps plein mutualisés	0	0	1

C. Conclusions sur l'évaluation 2016 du COB 2015-2017

Le présent bilan de l'année 2016 est présenté selon l'architecture des objectifs et des indicateurs du contrat d'objectif 2015-2017 de l'établissement.

La plupart des engagements pris dans le cadre du contrat d'objectifs 2015 - 2017 ont vu le démarrage d'actions concrètes en 2015, prolongées ou achevées en 2016, ce qui est de bon augure pour l'évaluation finale de ce contrat d'objectifs.

Le présent bilan vaut rapport d'activités. Il a été présenté au conseil d'administration du 28 février 2017.

Annexe relative aux moyens financiers et humains

Moyens financiers issus du MEDDE : subventions pour charge de service public (*en brut*) + subventions exceptionnelles

■ Moyens programmés au COB 2015-2017 (à titre indicatif)

Répartition par grandes masses	2015	2016	2017
Masse salariale	4 563 679,00 €	4 530 000,00 €	4 500 000,00 €
Fonctionnement	2 167 522,00 €	2 100 000,00 €	2 100 000,00 €
Intervention	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €
Total Dépenses fonctionnement	7 181 201,00 €	7 080 000,00 €	7 050 000,00 €
SCSP	5 873 640,00 €	5 800 000,00 €	5 800 000,00 €
Dépenses d'Investissements	360 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Subv BOP 113 sur investissement	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €

■ Moyens réels pour l'année 2016

Répartition par grandes masses	2016
Masse salariale	4 480 901,73 €
Fonctionnement	1 592 414,89 €
Intervention	593 255,28 €
Total Dépenses fonctionnement	6 666 571,90 €
SCSP	6 016 926,00 €
Dépenses d'Investissements	370 000,00 €
Subv BOP 113 sur investissement	100 000,00 €

■ Répartition des dépenses telle que prévue au COB 2015-2017 (à titre indicatif)

Répartition des dépenses totales par domaine d'activité	2015	2016	2017
1 - CONNAITRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL	1 119 518,00 €	1 129 010,00 €	1 123 522,00 €
2 – PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL	628 296,00 €	633 720,00 €	630 584,00 €
3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	1 001 222,00 €	1 064 505,00 €	1 120 584,00 €
4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	2 323 425,00 €	2 021 160,00 €	1 980 340,00 €
5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	309 148,00 €	311 860,00 €	308 292,00 €
6 – GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC	2 132 530,00 €	2 019 692,00 €	1 932 637,00 €

■ Répartition réelle des dépenses pour l'année 2016

Répartition des dépenses totales par domaine d'activité	2016
1 - CONNAITRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL	902 796,41 €
2 – PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL	1 070 000,00 €
3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	2 136 000,00 €
4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	1 111 504,00 €
5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	164 199,48 €
6 – GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC	1 652 074,01 €

Moyens humains (*plafond d'emploi en ETPT*)

■ Moyens humains programmés au COB 2015-2017 (à titre indicatif)

Répartition des ETPT par domaine d'activité	2015	2016	2017
1 - CONNAITRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL	14	14	14
2 – PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL	8	8	8
3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	6	7	8
4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	25	24	23,5
5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	4	4	4
6 – GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC	20,5	19,5	19
TOTAL	77,50 ETPT	76,50 ETPT	76,50 ETPT

■ Moyens humains réels pour l'année 2016

Répartition des ETPT par domaine d'activité	2016
1 - CONNAITRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL	15,01
2 – PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL	11,71
3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	5,95
4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	18,48
5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	2,73
6 – GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC	20,56
TOTAL	74,50 ETPT



Parc national des Pyrénées
2 rue du IV Septembre - BP 736
65007 Tarbes cedex
Tél. 05 62 54 16 40
www.parc-pyrenees.com